NOM usuel : Prénom :

NOM de naissance : Date de naissance :

L'auto-prélèvement est possible si je remplis une des conditions suivantes (à cocher) :

- ☐ Mon ordonnance mentionne un auto-prélèvement et j'ai déjà bénéficié d'un examen gynécologique récemment
- ☐ Je n'ai aucun symptôme et réalise un dépistage systématique (ex : infections sexuellement transmissibles, recherche du streptocoque B pendant une grossesse, etc.)
- ☐ J'ai des symptômes évocateurs d'une mycose ou d'une vaginose (pertes anormales, démangeaisons, sensation d'inconfort) et j'ai déjà bénéficié d'un examen gynécologique récemment
- ☐ Je réalise un contrôle après un traitement antibiotique ou antifongique, après avoir observé un délai suffisant après l'arrêt du traitement (date d'arrêt du traitement à préciser) :
  - Traitement :
  - Arrêté le :

Si le prélèvement est effectué à domicile, il doit également être accompagné d'une fiche de renseignements complétée soigneusement, et acheminé le plus rapidement possible au laboratoire.

Réservé au laboratoire

Etiquette patient

ou

N° SIL :

Pour plus d'informations, consultez notre site internet
http://www.auvergne.synlab.fr/

SYNLAB AUVERGNE	Préconisations prélèvement vaginal	Ref : SE-PREA-DE-011-04 Version : 04 Applicable le : 23-02-2022

PRELEVEMENT VAGINAL

Vous devez éviter :

- Toute toilette intime (il est possible de prendre une douche mais pas de toilette vaginale dédiée)
- Tout traitement local (ovule, crème, gels, savons…)
- Tout rapport sexuel dans les 24 heures précédant l'examen
- De réaliser le prélèvement pendant la période menstruelle car la flore est modifiée (sauf avis contraire du prescripteur).

Le prélèvement doit être réalisé avant ou à distance de tout traitement antibiotique :

- Plus de 15 jours pour un traitement anti-chlamydiae
- Plus de 5 jours pour les germes banaux

Tout prélèvement doit être **identifié obligatoirement** avec 3 informations : vos nom, prénom et date de naissance.

La conduite à tenir afin de réaliser correctement un auto-prélèvement vaginal (lorsque cela est préconisé) est expliquée à l'intérieur du livret.

Réaliser correctement son auto-prélèvement vaginal

Le kit de prélèvement se compose d'un tube contenant un liquide et d'un écouvillon (= un coton tige) servant à réaliser le prélèvement.

Au préalable, il est nécessaire de se laver les mains avant de réaliser le prélèvement.

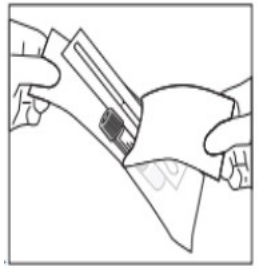

1 – Ouvrir le sachet contenant l'écouvillon en prenant garde de ne pas toucher la partie en coton. Si la partie en coton est touchée ou que l'écouvillon est tombé, veuillez demander un nouveau kit de prélèvement.

2 – Saisir l'écouvillon par le milieu de sa tige en plastique, entre le pouce et l'index

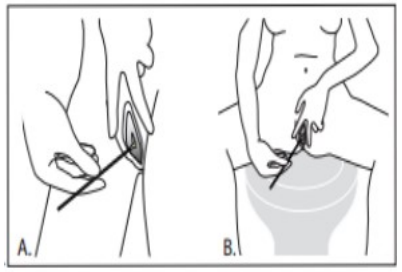

3 – Se mettre en position pour le prélèvement : soit debout avec les jambes écartées soit sur le WC avec les jambes écartées.

SYNLAB AUVERGNE	Préconisations prélèvement vaginal	Ref : SE-PREA-DE-011-04 Version : 04 Applicable le : 23-02-2022

4 – Ecarter les grandes lèvres à l'aide d'une main puis introduire doucement l'écouvillon dans le vagin (environ 5 cm)

5 – Tourner doucement pendant 10-15 secondes

6 – Retirer l'écouvillon en veillant à ne pas toucher la peau, puis ouvrir le tube contenant le liquide en dévissant son bouchon. Plonger l'extrémité en coton jusqu'au fond du tube, sans renverser le liquide.

7 – Casser l'écouvillon au niveau de la marque visible, en inclinant la tige contre le rebord du tube.

8 – Refermer précautionneusement le tube en le revissant bien fermement et identifier le tube à l'aide d'un stylo, avec votre NOM, Prénom et date de naissance. Le bout de tige restant est à éliminer dans une poubelle.